Toulouse, le 9 octobre 2019

Objet : redécoupage des secteurs ERS

Madame la Directrice Académique,

Nous avons été alertés par des collègues référents de scolarité qu'un redécoupage des secteurs avait été décidé et qu'ils en avaient été informés le 3 octobre 2019. Ce redécoupage a de lourdes conséquences sur l'organisation du travail des enseignant-es référents de scolarité.

L'implantation du poste d'ERS créé lors du CTSD de février 2019 ainsi que ses répercutions sur le redécoupage des secteurs des ERS n'ont pas été précisées ni diffusées avant le mouvement des enseignants et avant la rentrée scolaire. Les ERS n'ont donc pas été associés à la réflexion concernant ce redécoupage alors qu'ils ont une connaissance de la réalité de leur secteur.
C'est plus d'un mois après la rentrée que plusieurs collègues ERS ont appris que tout le travail de préparation et d'organisation des Equipes de Suivi de Scolarisation qu'ils avaient réalisé était caduc.

Encore une fois, cela revient à nier toute la professionnalité d'une catégorie de personnels, qui déjà croule sous le travail avec un nombre de dossiers à traiter de plus en plus important dans des conditions dégradées. Cela s'appelle de la maltraitance.

C'est avoir peu de considération pour le travail engagé par les enseignant-es référents de scolarité, mais aussi par « ricochets » sur les directions d'école qui ont, elles aussi, de leur côté, ont planifié les ESS avec les parents et les partenaires. Peu de considération pour les équipes et les collègues qui ont préparé ces réunions…

Une fois de plus, nous ne pouvons que dénoncer des décisions complètement déconnectées de la réalité du terrain, prises sans concertation et qui dégradent les conditions de travail des enseignant-es.

Au regard de la situation d'urgence dans laquelle certains collègues référents de scolarité se trouvent, il est indispensable que leurs demandes soient prises en compte. Nous vous demandons que ces modifications de secteur soient anticipées en amont du mouvement des personnels et en concertation avec les ERS.

Madame la Directrice Académique, veuillez accepter l'expression de notre attachement à un service public d'éducation de qualité.

Les co serétaires départementaux du SNUipp-FSU31

Marie Gascard Alexia Seguin Guy Eric Jacquet Esméralda Panadéro